

# APPEL ACADEMIQUE



## Tous ensemble, sauvons la formation des enseignants et CPE !

Améliorer la formation professionnelle, disciplinaire et pédagogique des enseignants est déterminant pour faire réussir tous les élèves. Or, la réforme imposée par le gouvernement va la sacrifier !

Le service public d'éducation sera durablement affaibli.

Les universités, les associations de parents d'élèves, d'enseignants et d'étudiants sont unanimes pour demander l'abandon de cette réforme-là.

Avec eux, nous souhaitons l'ouverture d'une réelle négociation pour concevoir une formation professionnelle universitaire de qualité, permettant de recruter les enseignants fonctionnaires dont l'Education Nationale a besoin.

Nous, citoyens, enseignants, parents, étudiants, ensemble nous voulons que le gouvernement considère la formation des enseignants non comme un fardeau pour le budget de la nation mais comme un investissement pour l'avenir !

C'est pourquoi, nous lui demandons d'entendre nos voix : **Abandonnez cette réforme ! Ouvrez des négociations !**

## Et dans l'académie d'Orléans-Tours ?

Le 22 avril, le Recteur de l'académie d'Orléans-Tours a fait de nouvelles annonces concernant les **modalités d'exercice et de formation des stagiaires l'an prochain** :

### A l'école primaire :

- 7 semaines de « formation » sous forme de compagnonnage, jusqu'à la Toussaint, dans la classe d'un maître formateur. Certains maîtres-formateurs pouvant accueillir 2 stagiaires !! Puis, 4 semaines restantes de formation « théorique » devant être dispensées à l'IUFM entre décembre 2010 et février 2011 !!
- Après la Toussaint, les stagiaires seront face à une classe, seuls, en pleine responsabilité.

### Dans le Second degré :

- Dès la rentrée, maximum de service (18 ou 15 heures de cours ou 35 heures-CPE) + 6 heures de "compagnonnage" avec le tuteur jusqu'à la Toussaint ; pour les enseignants, le jeudi devra être libéré, les 18 ou 15 heures étant réparties sur les autres jours de la semaine. Tuteur non déchargé, bien sûr, payé 3 HSE les 7 premières semaines, pour les 6 heures de compagnonnage...
- 2 semaines de formation à l'IUFM du 8 au 20 novembre (remplacement assuré par un TZR ou un non titulaire)
- À partir de décembre : service à temps plein + 2 heures de compagnonnage + un jeudi sur deux en formation à l'IUFM

**Bilan** : alors que le ministère prétend améliorer la formation, les nouveaux enseignants auront des semaines d'au moins 50 heures de travail, et une formation dérisoire...

Combien de jeunes enseignants réussiront à tenir le coup, dans ces conditions ?

Peut-on accepter, en tant qu'usager du Service Public d'Éducation, que les enfants aient face à eux des enseignants non formés ?

**Pour exiger du Ministre et du Recteur qu'ils renoncent à leur projet catastrophique, l'intersyndicale FSU, CGT, SUD-Education, SGEN-CFDT, SE-UNSA, avec le soutien de la FCPE, appellent à des rassemblements dans les départements de notre académie**

**le mercredi 19 mai à 15 H**

**RASSEMBLEMENT à Chartres, Inspection Académique à 15 H**